



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE ASSOCIATION

**Nom de l'association :
IBUKA FRANCE**

Thématique : MÉMOIRE-SOUTIEN AUX RESCAPÉS ET JUSTICE

Description / Historique : Le concept est né pendant le génocide des Tutsi. Confrontés à leur impuissance face au massacre de leurs familles de l'intérieur du pays, le Rwanda, les Tutsi de la diaspora ont très tôt promis aux victimes qu'elles ne seront jamais oubliées. Ibuka signifie « Souviens-toi ». De manière concrète, cette promesse a pris la forme d'une association éponyme en 1995 au Rwanda. C'est par la suite que des associations Ibuka ont vu le jour dans les pays de la diaspora en fonction de la présence d'un nombre de rescapés ou de proches des victimes capables d'assumer les missions d'informer le public sur le génocide des Tutsi et de sauvegarder sa mémoire. Indépendantes les unes des autres, chacune s'organise et fonctionne conformément au régime des associations des pays où elle se trouve. Aussi, s'il est vrai qu'elles ont en commun les objectifs de mémoire, de soutien aux rescapés, de combat pour la justice et contre le négationnisme, l'exercice de ces missions varie en fonction des situations ou du contexte dans lesquels elles sont déployées.

Pendant longtemps, les associations Ibuka ont consacré leurs énergies à l'hommage aux victimes à travers les actions de commémoration et de recherche des corps des victimes en vue de leur donner une digne sépulture. A cette première phase marquée par l'importance et la gestion du deuil, a succédé une séquence davantage tournée vers la lutte contre le négationnisme. Le déni du crime a commencé avant sa perpétration à travers une propagande en miroir accusant les victimes en devenir de projet génocidaire. Pendant le génocide, il a alimenté et justifié les appels aux meurtres. Après le génocide, il a pris la forme de la théorie du double génocide. Nous avons dû commencer par construire et stabiliser nos associations, rassembler et organiser les informations sur le génocide, nouer des liens de partenariat avec les associations qui oeuvrent sur les thématiques semblables et avec les communautés des chercheurs avant de nous engager dans le combat contre la banalisation et la négation du génocide.

Au début, ce combat se faisait par le biais des conférences et des débats organisés autour des moments de commémoration. Depuis peu, nous sommes entrés dans une sorte de troisième phase. Elle diffère des deux premières par l'accent mis sur la fonction « éducation » et les recours à la justice comme moyens de lutte contre le déni et de construction de sociétés inclusives et tolérantes. A travers le programme intitulé « Construire le monde d'après », nous cherchons à faire de la mémoire du génocide un outil d'éveil de la jeunesse aux valeurs citoyennes et de promotion de l'esprit critique. Le meilleur hommage aux victimes d'un génocide est la sensibilisation à la vigilance contre la propagande de la haine et contre le racisme.



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Adresse postale : 42, rue du Moulin de la Pointe, 75013 Paris

Adresse mail : contact@ibuka-france.org

Site Internet : <https://www.ibuka-france.org>

AGRÉMENT ACADÉMIE DE PARIS

Date d'obtention : **17/09/2025**

Date d'expiration : **17/09/2030**